

## Intervention de Véronique Fayet aux Semaines Sociales de France 2017

27 novembre 2017

[Print](#)

**L'Europe au quotidien- l'épreuve du réel**

**Intervention de Véronique Fayet aux Semaines Sociales de France**

**18 novembre 2017**



### **L'EUROPE à l'épreuve des questions migratoires**

La question migratoire révèle la fragilité de l'Europe et les fractures qui traversent chaque pays. Dans une belle unanimité les droites extrêmes de tous les pays ont réussi à imposer l'idée d'une immigration invasive (tsunami ...) avec un gros décalage dans la plupart des pays entre la perception et la réalité de l'immigration.

Mis à part quelques pays comme la Finlande ou l'Allemagne qui ont assumé leurs responsabilités d'accueil, il faut constater que, l'hospitalité n'est plus une valeur politique en Europe. C'est grave et inquiétant !

## **CONSTAT : une EUROPE qui se durcit, se barricade**

Avec l'arrivée en 2015 de personnes migrantes et les attentats que l'on a connus en France, la décision de fermer la frontière intérieure de la France avec l'Italie a été prise. Cela ne fait que déplacer le problème : les exilés vont emprunter d'autres routes plus dangereuses et mortelles pour certaines, et mettre à mal la question du libre espace de circulation qu'est l'espace Schengen.

**Une Europe forteresse** : des murs de plus en plus hauts, de plus en plus longs à Calais, en Hongrie, en Autriche .... C'est sans doute bon pour le PIB et la croissance mais pas pour les droits de l'homme !!!!

### **Des pratiques illégales à la frontière**

La police française procède à des renvois illégaux de personnes exilés – en quête d'asile et parfois mineures – vers l'Italie. Ces refoulements illégaux au mépris des réglementations européennes ont été dénoncés et rapportés par de nombreuses associations. Les exilés sont victimes d'un ping-pong entre les autorités de part et d'autre de la frontière ; des exilés se mettent en danger pour fuir la police et franchir les cols de nuit, le long des routes ou voies de chemin de fer.

### **Des mobilisations citoyennes sont réprimées : retour du délit d'hospitalité ?**

Les habitants d'une vallée française enclavée en Italie, La Roya, décident de se mobiliser le jour où des exilés frappent à leurs portes à la recherche d'un abri. La solidarité se met en place, les habitants de la Vallée hébergent, nourrissent et transportent les migrants.

Résultat : contrôle des allers et venues dans la Vallée de la Roya avec une présence policière et militaire importante et complètement disproportionnée. Ainsi plusieurs habitants de la Vallée se retrouvent en garde à vue selon l'article L622-1 du CESEDA malheureusement connu pour dissuader et incriminer les bénévoles qui souhaitent apporter une aide à ces exilés. Le cas de Cédric Herrou a été médiatisé mais sur le territoire briançonnais qui le nouveau point de passage de personnes migrantes, des bénévoles sont également intimidés par les forces de police, et certains poursuivis.

La France n'est pas un cas isolé malheureusement ; ces poursuites contre les personnes qui viennent en aide se retrouvent partout en Europe :

- En Italie, les ONG qui font du sauvetage en Méditerranée sont la cible du gouvernement italien qui les accuse de faire le jeu des passeurs.
- En Belgique, le 15 novembre, six personnes sont jugées pour avoir exprimé leur indignation face à une expulsion violente par avion. En Belgique, tout citoyen faisant preuve d'entraide et de solidarité à l'égard des personnes étrangères est exposé à des poursuites pénales.
- D'autres cas ont été recensés par la Collectif « Délinquants solidaires » au Danemark, en Allemagne, en Grèce...

## **LA FRACTURE DE L'EUROPE**

Un plan de relocalisation met au grand jour cette fracture : il est mis en place en septembre 2015 pour une durée de deux ans avec l'objectif de relocaliser près de 160 000 demandeurs d'asile dans les Etats membres de l'UE pour soulager la Grèce et l'Italie. Il est revu à la baisse en sept 2016 après un accord avec la Turquie (100 000). Deux ans après seuls 28% des quotas ont été tenus (28 000 personnes) .... Le plan de relocalisation a pris fin sur cet échec qui a consacré la fracture Est/ ouest : Hongrie 0 ; Pologne 0 ; République Tchèque 12 ; Autriche 15 ; Slovaquie 16 = front du refus ! Finlande 2000 = 100% de l'objectif ; France 4300 sur 30 000 annoncé en 2015. Quelle solidarité européenne ???

### **La « crise des réfugiés » ou crise de l'hospitalité**

En 2015, ce que l'on a appelé la « crise des réfugiés » s'est surtout révélée être une crise politique révélatrice de l'absence de réponse concertée des Etats membres de l'UE. Chacun pour soi ! Ex : l'Allemagne a ouvert ses frontières à près d'un million de personnes à la recherche d'un asile, d'autres Etats ont quant à eux préféré construire des murs.

L'Union européenne préfère externaliser la prise en charge des exilés aux pays frontaliers comme la Turquie (« accord indigne » signé en mars 2016). L'Europe se défait de sa responsabilité (de son devoir) de protection des demandeurs d'asile (droit des exilés bafoué + conditions de vie dures et dégradantes) ... Prix à payer : reprise des négociations d'entrée dans l'Union Européenne !

Accord honteux avec la Libye qui redevient pour des raisons de « gestion des migrations » un pays fréquentable, où l'on accepte que des migrants soient refoulés alors même que le pays n'a signé aucune convention internationale de protection des droits de l'Homme. CNN, le 14 novembre 2017, filme la vente aux enchères de migrants pour 300 à 400 \$ ; c'est la traite sous toutes ses formes jusqu'à la mort. **Honte pour Europe !**

NB : Le nombre de morts en Méditerranée est terrifiant, plus de 15 000 personnes depuis 2014. Selon l'OIM, le nombre de migrants ayant péri dans le désert du Sahara serait deux fois supérieur à celui de ceux qui sont morts en mer, soit 30 000.

### **Un système d'asile européen « absurde.... et pervers »**

Une Europe schizophrène maintient le règlement de Dublin et en même temps le remet en cause en tentant des relocalisations pour soulager la Grèce et l'Italie. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Les conséquences de ces pratiques illégales reflètent le « chacun pour soi » qui est au cœur du système d'asile européen avec le règlement Dublin. Le principe et l'application des accords de Dublin expliquent en grande partie la situation qui prévaut à Calais depuis des années, ou plus récemment celle qui se développe à Vintimille ou dans la vallée de la Roya - à la frontière franco-italienne.

### **2 effets pervers :**

- Les accords de Dublin, en contraignant les exilés à déposer leur demande d'asile dans le premier pays européen auquel ils accèdent, créent de fortes inégalités entre Etats. L'Italie, la Grèce portent ainsi l'essentiel de l'accueil.
- Empêcher les exilés de choisir leur pays d'asile les laisse dans un no man's land créateur d'instabilité et de précarité.

**Il est URGENT de réviser ces accords** de telle sorte qu'ils soient repensés en permettant la prise en compte des projets de vie et des attentes des exilés en fonction de leurs liens familiaux, amicaux, ou autres

**Chiffres** = En 2016 : l'Allemagne a reçu 60% de l'ensemble des primo demandeurs d'asile (722 300/ 1,2 millions) dans les États membres de l'UE. La France en a reçu de son côté 6% (soit 76 000)[1].

Demandeurs d'asile en Europe 2015 = 2016 = 1,2 millions dont ¼ syriens.

## **LA MOBILISATION CITOYENNE SAUVERA L'EUROPE**

Des solutions existent : citoyens, ONG et églises sont à l'œuvre.

Le Secours Catholique est engagé, par ex, dans un travail de coordination avec les associations françaises et italiennes, avec Médecins Sans Frontières, Médecins Du Monde, Amnesty France, La Cimade et la Caritas Italie. L'objectif est de construire un travail transfrontalier avec les partenaires italiens - associations et élus - sur le plan opérationnel (protection et accueil des migrants) et de favoriser l'émergence d'une réelle solidarité européenne de part et d'autre de la frontière. Il y a un plaidoyer commun : mettre fin aux renvois illégaux, permettre aux personnes qui franchissent la frontière d'accéder à leurs droits, notamment celui de solliciter l'asile, conformément aux règles européennes et internationales ; protéger sans condition les mineurs non accompagnés qui franchissent la frontière au titre de la protection de l'enfance.

En Europe de nombreuses associations dont les Caritas ou le réseau JRS, mènent des expériences similaires, des projets pour faciliter l'accès aux droits et l'intégration des personnes migrantes. Exemples : Caritas Italie avec le programme « J'accueille un réfugié chez moi », Caritas Grèce avec un centre de jour pour les familles de réfugiés à Athènes, Caritas Portugal avec une plateforme de soutien aux réfugiés etc... (cf : rapport de Caritas Europa). Les Caritas européennes ne sont pas unanimes sur le sujet (fracture est/ouest !) mais via Caritas Europa elles sont mobilisées et agissent au niveau européen pour changer les politiques.

### **Un plaidoyer fort dans trois directions :**

- Ouverture de voies de migrations légales et sûres pour TOUS (pour des études, le travail, la famille ...), ex « couloirs » Sant Egidio (Liban /Italie ; Erythrée/Italie ; Liban/France) et soutien de la politique de réinstallation promue par le HCR (besoin de 200 000 places pour les réfugiés du Liban, Jordanie ....) sur un principe de solidarité et responsabilité des pays de l'Union Européenne
- Accès aux droits fondamentaux : accueil digne, droit à un hébergement, eau, hygiène, nourriture, etc. (sans être contraint d'aller au Tribunal Administratif comme le Secours Catholique a dû le faire à Calais !!)
- Remise en cause des accords de Dublin

## **CONCLUSION : Campagne Caritas Internationalis**

Avec les Caritas du monde entier, le Secours Catholique invite chacun à s'engager pour RENCONTRER les personnes migrantes et « PARTAGER LE CHEMIN ». Le réseau Caritas Internationalis a initié une campagne mondiale / Migrations sur 3 ans car le sujet est mondial....et il est devant nous : 250 millions de migrants en 2015.

L'Eglise dans son enseignement nous invite à cheminer vers un droit à migrer ....qui commence par le droit à ne pas migrer !La migration doit être choisie et non subie.

Le Pape François a ouvert la campagne, les bras grands ouverts, pour nous inviter à faire des rencontres. Seule la rencontre les yeux dans les yeux change le regard et mobilise pour défendre les droits des personnes. C'est l'expérience du pape, c'est aussi celle du Secours Catholique : la rencontre qui transforme !

C'est l'expérience que je vous invite à vivre, chacun, pour que l'Europe retrouve le goût de **l'HOSPITALITE.**

---

[1] <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7921619/3-16032017-BP-FR.pdf/>

---

**URL source:**<https://www.fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/recherches-contemporaines/intervention-de-veronique-fayet-aux-semaines>